

## 1. LE MÉTIER

Le métreur exerce une fonction de conseil, d'étude et d'analyse des éléments techniques et financiers d'un projet. Il peut assurer le suivi du projet de A à Z jusqu'à la réception du chantier. Il étudie une affaire, de l'appel d'offres au mémoire définitif. Pour ce faire, il réalise les relevés sur les chantiers : dimensions, superficies, volumes... il détermine et chiffre les quantités de matériaux et de main d'œuvre nécessaires à la réalisation des travaux. Il procède à l'estimation du projet, établit des devis descriptifs, quantitatifs ou estimatifs. L'affaire conclue, il suit le déroulement des travaux, fait les états de situation, vérifie le planning des équipes, veille au respect des délais.

## 2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences du métreur au vu d'exercer les activités suivantes :

- Établir une offre de prix au déboursé de tout type d'ouvrage pour la réalisation de travaux de peinture finition tant dans le cadre de marchés publics que de marchés privés
- Préparer, organiser et conduire l'exécution d'un chantier et en assurer le contrôle budgétaire

## 3. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA CERTIFICATION

- Réaliser le chiffrage d'un dossier de réponse aux consultations de travaux des lots "second œuvre finition"
- Établir un descriptif précis du contexte du chantier en confrontant les impératifs techniques avec les besoins exprimés ou non par le client
- Élaborer une proposition commerciale en vue d'être acceptée par le client en s'assurant de l'équilibre financier du chantier
- Établir un planning d'intervention en mobilisant les compétences nécessaires au bon déroulement du chantier
- Définir les moyens techniques nécessaires à la préparation du chantier en faisant le lien avec les différents acteurs du chantier
- Réaliser un suivi financier du chantier en intégrant les actions correctives
- Clore techniquement et administrativement le chantier et financièrement par la production d'une analyse basée sur les résultats et ratios obtenus

## 4. PUBLIC CONCERNÉ

Particuliers ou salariés d'entreprise issus de la filière bâtiment (par expérience ou formation)

## 5. PRE REQUIS CONSEILLÉS ET ACCÈS À LA FORMATION

Le candidat est titulaire :

- ➔ d'un diplôme de niveau IV au minimum (brevet professionnel, baccalauréat professionnel ou baccalauréat technologique) dans les métiers du bâtiment
- ➔ OU d'un diplôme CAP (métiers du bâtiment) avec une expérience professionnelle en entreprise de 3 ans minimum
- ➔ OU d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans les métiers du bâtiment.

Le candidat doit passer avec succès un entretien de motivation permettant de déterminer la volonté, la motivation du candidat à suivre cette formation et la validation du projet professionnel. Le test d'évaluation portant sur des connaissances générales.

## 6. LIEU DE LA FORMATION

GESTES FORMATION

## 7. VALIDATION

Délivrance du titre Métreur/euse Peinture Finition de niveau 4 (Eu), code NSF 233p, Fiche RNCP 34784

## 8. DURÉE DE LA FORMATION

Formation en 12 mois en alternance

714 heures de formation

2 jours par semaine en formation

3 jours par semaine en entreprise

## 9. TARIFS ET FINANCEMENTS

Coût : 21 €HT x 714 h = 14 994 € HT / stagiaire

Des possibilités de financement existent. Consulter GESTES Formation



## 10. MOYENS PÉDAGOGIQUES

### Moyens techniques :

Espaces pédagogiques individuels sous format cabine de 4m<sup>2</sup>  
 Nombreuses salles de cours  
 Supports pédagogiques remis tout au long de la formation (fichiers Excel, diaporama Powerpoint...)  
 Mise à disposition du logiciel métrique. Imprimantes, vidéoprojecteurs.  
 Le DTU 59-1 et un Dicobat sont remis au stagiaire en cours d'année

### Moyens d'encadrement :

#### Formateurs professionnels spécialisés dans le bâtiment :

Roger Bartier (spécialiste enveloppe bâtiment), Jamila Ait Chérif (architecte de formation), Philippe Huguet (mètreur en ville – second œuvre)

#### Formateurs consultants-professionnels

François Vincent (Développement commercial et négociation), Nathalie Falise (consultante et formatrice certifiée en technique bâtiment et économie de la construction)

Équipe administrative en charge de l'accueil et du bon déroulement du stage.

## 11. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive suivi de mise en situation professionnelle par méthode active, exercices d'application  
 Démonstrations et explications du formateur en atelier, échanges didactiques Utilisation d'un ordinateur portable et d'un logiciel de métré

## 12. MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La progression et le niveau des stagiaires sont contrôlés en continu durant la formation, notamment par des évaluations lors de mises en situation (exercices d'application, questionnement oral, comportement, participation) et à la fin de chaque module (exercices notés).

Les compétences sont évaluées par un jury au vu :

- D'une mise en situation professionnelle : Évaluations écrites : étude de cas, exercices pratiques à l'aide d'outils numériques, questionnaire professionnel sous forme de QCM
- D'un dossier professionnel :
  - Remise d'un dossier écrit
  - Présentation devant un jury (40 min)
- D'un entretien final: Présentation à l'oral du dossier professionnel. Cet oral permet au candidat de démontrer sa capacité relationnelle client ainsi que sa force de proposition. Et au jury de s'assurer des compétences techniques du candidat.

- Conditions d'obtention du titre et mentions :

| Obtention du titre | Moyenne minimale en métré | Moyenne générale minimale |
|--------------------|---------------------------|---------------------------|
| Sans mention       | 12/20                     | 10/20                     |
| Mention Assez Bien | 12/20                     | 12/20                     |
| Mention Bien       | 14/20                     | 14/20                     |
| Mention Très Bien  | 16/20                     | 16/20                     |

Attention : 0 à une épreuve, constitue une note éliminatoire

## 13. DÉROULÉ DE LA FORMATION

Chaque formateur dispense le programme en alternant les apports théoriques et les méthodes pédagogiques. Ils adaptent le rythme, le contenu et les méthodes en fonction de la progression des stagiaires.

## 14. PERSONNALISATION

L'ensemble des modalités de nos programmes de formation (catalogue) peuvent être adaptées pour correspondre au mieux aux profils des stagiaires et à leurs objectifs individualisés.

Le centre de formation est aussi en capacité de créer des programmes de formation sur-mesure pour répondre à vos besoins spécifiques. Nos conseillers sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous accompagner vers le meilleur dispositif possible.

**ZI Les Bouvets**  
**6 chemin des Mèches**  
**94015 Créteil Cedex**

**01 41 78 52 60**  
**www.gestes-formation.fr**



**Personne en situation de handicap :** merci de nous consulter pour nous permettre d'évaluer avec vous la possibilité d'adaptation de notre formation à vos besoins.